

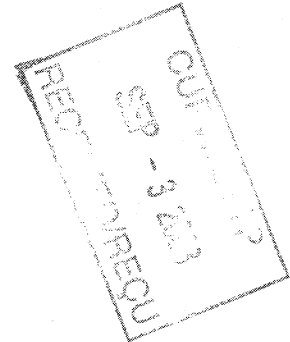
Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

769, route Principale, Très-Saint-Rédempteur (Québec) J0P 1P0
Tél. : 450.451.5203 • Téléc. : 450.451.8894 • courriel : mun.tsr@qc.aira.com

Jours et heures de bureau
Lundi, mardi, mercredi
9 h à 12 h • 13 h à 16 h 30

Très-Saint-Rédempteur, le 28 août 2008

M. Denis Lemelin
Président national
CUPW STTP
377, rue Bank Street
Ottawa (Ont.) K2P 1Y3



Objet : Maintien du service postal public et universel

Monsieur,

Au nom des membres du conseil, la présente est pour vous informer que notre municipalité appuie votre démarche.

À cet effet, vous trouverez sous ce pli la copie conforme de la résolution numéro 126-08-08.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice générale

Lise Couët,

p.j.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Copie de résolution

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le 12 août 2008 à 20 h, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseillers: M. Paul Cozens
M. Guy Guénette
M. Alexandre Zalac
M. Mario Cardinal

126-08-08

Demande de lettre ou de mémoire pour le maintien du service postal public et universel

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;


ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Sur une proposition de M. Mario Cardinal,
secondé par M. Guy Guénette,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, le maire s'étant abstenu de voter

Copie certifiée conforme
Le 25 août 2008


Lise Couët,
directrice générale